



Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°21-003/APEJ

1. Il est largement reconnu aujourd'hui que les micros, petites et moyennes entreprises font partie des principaux mécanismes de création d'emploi et sont les principaux pourvoyeurs d'emploi. La majeure partie de la population devant assurer le développement de ces entreprises est constituée de jeunes.

Or, les jeunes éprouvent des difficultés pour exceller dans le secteur privé. Les raisons sont multiples. Nous pouvons citer entre autres :

- ✓ insuffisance des capacités entrepreneuriales des jeunes ;
- ✓ insuffisance de culture d'entreprise chez les jeunes ;
- ✓ difficulté d'accès des jeunes au crédit ;
- ✓ faiblesse du système de financement des projets d'entreprise des jeunes ;
- ✓ difficulté d'accès aux informations commerciales et technologiques ;
- ✓ manque de repère pour les jeunes.

Pour trouver une réponse à ces difficultés, l'APEJ, dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 «Développement de l'esprit d'entreprise des jeunes» du Programme Emploi Jeune (PEJ), organise des sessions de formation sur l'entrepreneuriat. Ces formations sont destinées à des jeunes maliens entrepreneurs ou potentiels entrepreneurs se trouvant dans la tranche d'âge 15-40 ans.

La présente consultation est organisée dans le cadre de l'accompagnement des jeunes à la création et à l'appui post création d'entreprises. Il s'agit de retenir des bureaux d'études pour la réalisation des formations en entrepreneuriat (création, gestion d'entreprise et éducation financière) à l'intention des jeunes candidats.

2. Par le présent avis, l'APEJ invite donc les bureaux d'études à manifester leur intérêt pour la formation de 500 jeunes entrepreneurs et/ou potentiels entrepreneurs en vue de promouvoir la création, la gestion d'entreprises et l'éducation financière.

Les services ci-après sont attendus du consultant :

- Proposer un module de formation par thématique qui sera validé par l'APEJ et qui tiendra compte des thèmes et sous thèmes qui seront traités, des objectifs pédagogiques, des méthodes d'animation et de la durée de chaque séquence, les outils d'évaluation des performances sur le sujet traité en formation seront identifiés à l'avance.
- Préparer les sessions de formation en ayant une connaissance approfondie sur les groupes cibles pour adapter les contenus des modules, en mobilisant la logistique nécessaire et en visitant la salle de formation à l'avance pour s'assurer des conditions d'organisation de la formation.
- animer les modules identifiés (Création et gestion d'entreprise et éducation financière) à l'endroit des bénéficiaires, il sera question de mettre l'accent sur l'apprentissage par action, l'expérience des formateurs en andragogie facilitera l'atteinte des objectifs ;

- Produire un cahier de participant qui sera à la disposition des apprenants pour leur permettre de capitaliser les notions et les acquis de la formation, les outils techniques et les exercices pratiques.

1. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations assez récentes indiquant leur aptitude à réaliser les services (Références similaires).
2. Le dossier de candidature doit comprendre : une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, la compréhension de la mission les références similaires soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution et/ou les pages de garde et de signature des contrats de prestations et les copies certifiées conformes du Registre du commerce, du quitus fiscal, du NIF et du certificat de non faillite.

Le dossier de candidature doit être fourni en deux (02) exemplaires dont un (1) original et une copie. L'original et la copie doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention **Manifestation d'Intérêt N°21-003/APEJ**, relative à la **Sélection de bureaux d'études pour la formation de 500 jeunes entrepreneurs et/ou potentiels entrepreneurs en vue de promouvoir la création, la gestion d'entreprises et l'éducation financière.**

3. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent parvenir sous pli fermé au plus tard le **Mercredi 14 juillet 2021 à 10 heures** à l'adresse suivante :

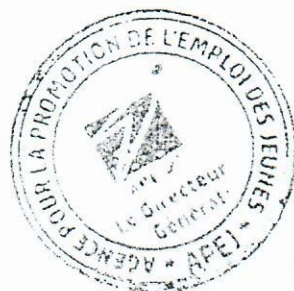
Direction Générale de l'APEJ sise à Hamdallaye ACI 2000 – Près du Monument de l'Obélisque – BP : E 2584 Bamako, Tél. : 20 29 64 55 / 56.

4. L'analyse des dossiers se fera en deux étapes :

- La vérification de la fourniture et de la conformité des documents exigés ;
- L'évaluation technique sommaire qui porte sur l'expérience des cabinets au cours des cinq (05) dernières années. Chaque expérience doit être soutenue par une attestation de bonne fin d'exécution et/ou les copies des contrats similaires délivrés par des organismes publics, parapublics ou internationaux.

Missions similaires : formation en entrepreneuriat ou gestion d'entreprises.

5. A l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, une liste restreinte de bureaux d'études sera constituée pour soumettre des propositions techniques et financières, conformément au décret n°2015-604/P-RM du 25 septembre 2015 modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public.
6. Pour toutes informations supplémentaires au sujet des services à fournir, les intéressés peuvent s'adresser au Département Administration et Finances de la Direction Générale de l'APEJ.



Bamako, le 07 juin 2021

Le Directeur Général

Mamadou BA

Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

BON DE COMMANDE N°21-080

ADRESSE DU FOURNISSEUR : AMAP (ESSOR)

Quartier du Fleuve, BP , Tel: NIF: , RC

Budget National

Imputation : 50-1-2003-0031-001-000000

Chapitre : 61

Article : 71

Paragraphe : 04

Prière de bien vouloir livrer à l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
les services ci-dessous

DESIGNATION	QUANTITES	OBSERVATIONS
Avis de manifestation d'intérêt n°21-003 à l'attention des bureaux d'études à manifester leur intérêt pour la formation de 500 jeunes entrepreneurs et/ou potentiels entrepreneurs en vue de promouvoir la création, la gestion d'entreprises et l'éducation financière.	2	Pour publication le jeudi 24 et vendredi 25 juin 2021

Bamako, le 22 juin 2021

LE CHEF DU DEPARTEMENT
ADMINISTRATION ET FINANCES


Jédion KODIO

LE DIRECTEUR GENERAL


Mamadou BA

